



COMMUNIQUE

Faisant suite à la découverte d'un cas confirmé de coronavirus (COVID-19) et suivant les recommandations du Gouvernement, l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) indique qu'à ce jour, aucune contamination par voie alimentaire n'a été démontrée ni enregistrée. Dans le souci constant de prévenir tout risque lié au secteur alimentaire, l'AGASA rappelle au public de se conformer aux consignes sanitaires évoquées par les autorités gabonaises :

- se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon ;
- en cas de toux et d'éternuement, se couvrir la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir, jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains ;
- éviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.

Par ailleurs, l'AGASA recommande aux consommateurs :

- de laver systématiquement les fruits et légumes avant leur consommation ;
- d'éviter toute manipulation à mains nues des denrées et produits alimentaires dans les magasins et les marchés lors des achats ;
- de procéder à la cuisson jusqu'à ébullition des aliments.

En outre, l'AGASA incite les opérateurs économiques du secteur alimentaire à respecter les mesures préventives émises par les autorités gabonaises.

A cet effet, afin d'éviter toute propagation du virus, l'Agence préconise :

- de mettre à disposition de leur personnel des masques, des gants et des solutions désinfectantes;
- de se munir et d'utiliser un système de thermo détection ;
- de limiter la manipulation fréquente des articles par les clients, dans les lieux de vente de denrées et produits alimentaires ;
- de gérer les flux des clients en magasins, notamment en limitant le temps d'attente aux caisses.

Fait à Libreville, le 13/03/2020

Le Directeur Général

Alia Maheva BONGO ONDIMBA